



Troisième réunion trilatérale Union Africaine - Union Européenne - Nations Unies
23 Septembre 2018 New York
Communiqué de presse conjoint

1. Le Président de la Commission de l'Union Africaine M. Moussa Faki Mahamat, le Président de la Commission européenne M. Jean-Claude Juncker et le Secrétaire général des Nations Unies M. António Guterres, se sont rencontrés le 23 Septembre 2018 au siège des Nations Unies à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ils étaient accompagnés de représentants de haut niveau des trois organisations, dont la Haute représentante/Vice-Présidente Federica Mogherini, le Commissaire pour la Paix et la Sécurité Smail Chergui, la Commissaire aux Affaires Politiques Minata Samate Cessouma et la Vice-Secrétaire-générale Amina J. Mohammed. Ils ont discuté de l'actuelle coopération entre les trois organisations et de la manière de mieux coordonner leurs efforts afin de faire face aux défis mondiaux contemporains. Ils sont convenus que la paix, la stabilité et la sécurité sont essentiels non seulement pour garantir un niveau de vie suffisant pour tous les citoyens, mais également pour attirer les investissements nécessaires à une croissance durable et inclusive.
2. Les hauts responsables ont réaffirmé leur engagement en faveur de la promotion d'un système multilatéral efficace et se sont dit prêts à continuer à agir pour renforcer la coordination internationale et leurs synergies en vue de faire face aux défis mondiaux contemporains. Ils ont souligné les développements positifs enregistrés dans plusieurs domaines, notamment l'intégration économique croissante de l'Afrique et les jalons significatifs réalisés par l'Union Africaine sur le chemin de l'autosuffisance. Prenant appui sur l'élan de cette coopération trilatérale innovante, l'UA, l'UE et les Nations Unies ont l'intention d'accroître leurs coordination et coopération aux niveaux politique, économique et opérationnel sur tout un ensemble de questions, en particulier dans les domaines de la Paix et de la Sécurité, notamment en matière de médiation et la prévention des conflits; de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine; d'une croissance soutenable et inclusive, des droits de l'Homme et de la lutte contre le changement climatique, ainsi que dans la mise en œuvre des réformes de l'UA et de l'ONU.
3. Les hauts responsables ont salué la coopération et les résultats obtenus par le Groupe de travail conjoint UA-UE-ONU sur la situation des migrants en Libye, lancé à Abidjan en Novembre 2017. Ils se sont félicités des progrès effectués en termes de protection des migrants et des réfugiés, du retour volontaire de près de 30 000 migrants depuis lors, et du processus de réintégration. Ils ont appelé au renforcement des efforts à venir pour démanteler les réseaux criminels et de trafiquants.
4. Ils sont convenus qu'il est impératif de placer la jeunesse au cœur de leur action conjointe, afin de répondre aux défis du futur et de prendre en compte les besoins et les aspirations des jeunes générations. En collaboration avec les Etats membres, l'UA, l'UE et les Nations Unies prévoient de renforcer leur coopération afin d'améliorer l'emploi des jeunes en investissant dans une éducation et formation de qualité et en favorisant l'adéquation des qualifications avec les besoins du marché ; ils souhaitent promouvoir la création d'emplois qualifiés et durables à travers des investissements stratégiquement ciblés des secteurs public et privé, en privilégiant particulièrement ceux offrant un fort potentiel

d'emplois ; ils entendent promouvoir un égal accès aux opportunités économiques, et l'inclusion des jeunes dans les processus de prise de décision politique et économique ainsi qu'au sein des institutions démocratiques. Ces efforts sont en phase avec les ambitions des trois institutions, comme l'indique le thème du 5^{ème} sommet UA-UE, « Investir dans la jeunesse pour favoriser une croissance inclusive plus soutenue et le développement durable ». Les efforts des trois organisations pour renforcer le lien entre la Paix et l'Éducation –instrument clé pour prévenir l'extrémisme violent, enseigner et favoriser la compassion et l'empathie pour autrui, et favoriser l'apprentissage du vivre ensemble- ont également été soulignés.

5. Ils ont également mis l'accent sur l'importance des initiatives visant à soutenir la participation et le leadership des femmes dans les processus politiques et de paix, ainsi que les activités de consolidation de la paix. A cet égard, ils ont en particulier noté les progrès effectués par le réseau de femmes africaines dans la médiation et la prévention des conflits « FemWise-Africa » ainsi que celui des "Africa Women Leaders Network".
6. Les trois organisations continueront à travailler étroitement ensemble pour soutenir les pays du Sahel, en ligne avec leurs stratégies respectives. De même, elles entendent associer leurs partenaires et mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir la stabilisation de long terme de la région du Sahel. A ce titre, elles poursuivront leurs efforts conjoints aux côtés du G-5 Sahel, de la CEDEAO et des autres entités régionales. En outre, elles continueront à travailler en conformité avec les décisions pertinentes du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, les conclusions du Conseil de l'Union européenne et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies en vue de l'opérationnalisation pleine et entière de la Force conjointe du G-5 Sahel.
7. Concernant la situation spécifique de certains pays et s'appuyant sur leurs contributions propres et leurs avantages comparatifs, les trois organisations entendent continuer à s'engager activement en faveur de la stabilisation du Mali, y compris à travers la pleine mise en œuvre de l'accord de Paix et de réconciliation d'Alger. De plus, les trois organisations s'efforceront également d'agir de façon concertée pour aborder les situations politiques complexes et soutenir les processus démocratiques. Etant donné l'importance de la stabilité de la République Démocratique du Congo (RDC) pour l'ensemble de la région les trois organisations réaffirment leur engagement en faveur du soutien à des élections transparentes, inclusives, pacifiques et crédibles pour la fin 2018. Déjà côte à côte dans diverses situations sur le continent, elles entendent renforcer leurs efforts conjoints pour soutenir le processus politique d'ensemble et la mise en œuvre du Plan de Transition en Somalie, et pour élaborer un cadre d'engagement conjoint en République centrafricaine. Sur la Libye, les hauts responsables ont discuté de la situation préoccupante qui prévaut actuellement sur le terrain. Ils sont convenus de travailler en étroite coopération avec les acteurs libyens sur le principe de l'organisation d'une conférence de paix et de réconciliation, en prélude à la tenue d'élections législatives et présidentielles transparentes et pacifiques.
8. Les hauts responsables ont souligné l'importance du rôle joué par les opérations de paix mandatées ou autorisées par l'Union Africaine et ont réaffirmé leur détermination à renforcer la collaboration, la coordination et la planification de leurs opérations et missions respectives, tout en reconnaissant la nécessité d'une claire délimitation des rôles et d'une meilleure complémentarité de leurs efforts. Ils ont souligné la nécessité de s'assurer que les missions et opérations de maintien de la paix respectent effectivement les normes et principes internationaux des droits de l'Homme, et le cas échéant, le droit humanitaire international. Ils entendent coopérer afin d'établir les cadres réglementaires à respecter.
9. Ils entendent poursuivre ensemble la réflexion sur la manière d'assurer la prédictibilité, la durabilité et la flexibilité du financement des opérations de maintien de la paix menées par l'Union Africaine autorisées par -et sous l'autorité- du Conseil de sécurité en vertu de chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.
10. Il est envisagé de tenir des rencontres entre hauts responsables des trois organisations au moins une fois par an, pour faire le bilan des progrès réalisés et explorer de nouveaux domaines de coopération.